

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
datent des 1er et 16 de chaque mois
et se paient d'avance.

INSERCTIONS
LES INSERCTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal du Lot
et se paient d'avance

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'été.

Table with 4 columns: Station, Départ, Arrivée, and time. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzach, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Fumel, Monsempren-Libos.

Table with 4 columns: Station, Départ, Arrivée, and time. Rows include Cahors, Fumel, Duravel, Puy-l'Evêque, Castelfranc, Luzach, Parnac, Mercuès, Monsempren-Libos.

Table with 4 columns: Station, 1er cl., 2e cl., 3e cl. Rows include Cahors, Libos, Puy-l'Evêque, Villeneuve-sur-Lot, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse, Aurillac, Paris, Cette.

Table with 4 columns: Station, Départ, Arrivée, and time. Rows include Cahors, Agen, Libos, Montauban.

Table with 4 columns: Station, Départ, Arrivée, and time. Rows include Cahors, Périgueux, Limoges, Orléans, Paris.

Cahors, le 28 Decemb. 1870

Nos Ateliers étant restés fermés le jour de la Noël, le Journal du Lot n'a pu paraître lundi dernier.

BULLETIN DE LA GUERRE

Bordeaux, 24 décembre, 12 heures 50 m., soir.
après un long combat d'artillerie terminé par une charge d'infanterie sur toute la ligne.

L'ensemble des renseignements de la Loire indique que l'ennemi renonce à poursuivre sa marche au-delà de Tours, et que même il se reploie sur Orléans.

De nouveaux renseignements sur l'affaire du Nuits, du 18, permettent d'affirmer que cette journée a été avantageuse.

Le général Crémier, avec moins de dix mille hommes, dont beaucoup voyaient le feu pour la première fois, et trois batteries, a soutenu jusqu'à la nuit close un combat contre des forces très supérieures appuyées par sept batteries; l'ennemi n'est entré dans la ville qu'à la faveur de l'obscurité, et a dû l'abandonner dès 4 heures du matin; notre retraite, faite en bon ordre, n'a pas dépassé un rayon d'un kilomètre.

Les pertes avouées par l'ennemi sont quatre fois plus considérables que les nôtres. Le prince Guillaume de Bade a été blessé mortellement.

Depuis ce temps, l'ennemi n'a ni renouvelé son attaque ni inquiété les positions du général Garibaldi.

C'est, de notre côté, l'héroïque première légion des mobilisés du Rhône qui a le plus souffert. Le 20, Nuits était complètement abandonné par l'ennemi, qui laissait nombre de morts dans les vignes, et nous reprenez possession des blessés que nous n'avions pu évacuer, et d'un nombreux matériel.

Les nouvelles de Belfort annoncent une sortie dans la nuit du 20, désastreuse pour les assiégeants; beaucoup de leurs canons ont été encloués, et les villages environnants sont remplis de leurs blessés.

Bordeaux, le 26 décembre, à 5 h. 45 minutes, soir.
Intérieur à Préfets.

Les Prussiens, au nombre de 7,000 hommes, ont attaqué, le 24, une colonne de la division du Havre. Après deux heures de combat ils ont perdu environ 200 hommes et un canon démonté. De notre côté, une centaine d'hommes hors de combat. L'ennemi a évacué Bourgheroulde et Elbeuf.

Rien d'important du côté de la Loire. Mézières est complètement investi depuis hier.

Cette après-midi, a eu lieu la remise des drapeaux à la Garde Nationale de Bor-

deaux, qui a défilé aux cris enthousiastes et mille fois répétés de:
Vive la République!!!

Pour copie conforme:
Le Préfet du Lot,
E. BÉRAL.

L'entrée des Prussiens à Tours.

Nous avons, dit la Liberté, à confirmer ce matin la nouvelle que nous avons par deux fois laissée pressentir hier sur l'occupation de Tours.

Hier soir, au moment où nous écrivions, Tours, ne sont pas assez complets pour porter un jugement sur la conduite de chacun et pour distribuer équitablement les responsabilités.

Mais ce que nous savons, c'est que l'attitude du petit corps d'armée qui commandait le général Pisani, et qui avait pour mission de couvrir Tours, a noblement fait son devoir et a montré une solidité d'autant plus digne d'éloges que l'attitude de la population, et de la garde nationale de Tours, n'était pas de nature à inspirer confiance aux soldats.

Les Prussiens étaient au nombre de dix mille avec 24 canons et nous n'avions à leur opposer que six mille hommes avec six canons.

Cette disproportion, rendue comme on le voit plus redoutable encore par la supériorité numérique de l'artillerie ennemie, ne permettait pas de prolonger la lutte.

Après un combat vaillamment soutenu pendant toute la journée d'avant-hier, et après avoir infligé à l'ennemi des pertes considérables, le général Pisani a dû se retirer dans un ordre parfait.

Il n'y a eu dans ses rangs ni panique, ni confusion.

Aussitôt la retraite de nos troupes effectuée, les Prussiens sont entrés dans Tours.

Nouvelles de Paris

Détails sur les opérations

DE LA JOURNÉE DU 21 DÉCEMBRE.

Du fort, on canonne le Bourget. De temps en temps, sur les hauteurs de Bomainville, courent des éclairs. La fusillade est vive. Seul, le tonnerre des mitrailleuses domine, à intervalles égaux, le grondement du canon.

Nous embrassons d'un coup d'œil, en nous avançant jusqu'au milieu de la route, l'action qui se déroule devant le Bourget. Des batteries de campagne, deux locomotives blindées, des mortiers dont les projectiles pèsent 75 kil. Les forts d'Aubervilliers et de l'Est, le premier surtout, ont ouvert un feu terrible sur le fameux mur blanc entourant le parc du Bourget et derrière lequel les Prussiens se sont fortifiés d'une façon formidable. Cependant, le matin, nos soldats avaient pu pénétrer dans les premières maisons du village. Ce sont les marins de la

garnison de Saint-Denis et le 134e de ligne qui ont commencé l'attaque.

Selon leur habitude, les marins ont abordé l'ennemi à la bêche, portant leur fusil en bandoulière. Ils ont fait, dans la suiferie, à l'entrée du Bourget, une centaine de prisonniers, presque tous du duché de Pozen.

A cet endroit, la lutte a été un instant fort vive. Les Prussiens y ont perdu beaucoup de monde, à en juger par le grand nombre de casques et de fusils à aiguille que nos soldats ont rapportés à St-Denis.

Les marins ont beaucoup souffert. Sur 600 qui ont donné dans l'action, 279 ont manqué à l'appel. Quatre officiers de marine ont été tués: MM. le Vicomte Duquesne, Laborde, Moran, Pelletreau, MM. Boisset, officiers d'ordonnance et son cheval a été atteint d'une balle à bout portant.

Un témoin oculaire rapporte un fait d'armes éclatant, à l'honneur de notre artillerie dans cette première journée de la reprise des opérations: vingt pièces d'artillerie prussienne étaient dans une position choisie, pour barrer le passage au corps d'armée qui avait indiqué le projet de gagner Chelles, à l'abri du talus du chemin de fer, depuis le versant d'Avron jusqu'aux marais de Chelles, ainsi nommés, bien qu'il s'agisse de prairies se continuant jusqu'à Lagny, or l'artillerie du plateau d'Avron pièces de 7 rayées, se chargeant par la culasse, et les pièces de marine du fort de Nogent, ont démonté une par une, en très-peu de temps, cette formidable batterie ennemie dont il n'est pas resté une pièce sur affût.

Saint-Denis. Pendant que le fort de la Biche tirait du côté de Denil, sur la butte Planson, la Double Couronne dirigeait ses feux sur Pierrefite et Stains, tandis que le fort de l'est battait le Bourget et la plaine en avant d'Aubervilliers. L'artillerie préparait le terrain. L'amiral La Roncière le Noury s'était porté à la redoute de la Courneuve pour être mieux à même de diriger les opérations.

Le 12e bataillon de la garde mobile a été mal accueilli par l'ennemi, qui tirait du haut des maisons. On a remarqué le cadavre d'un tout jeune homme imberbe, âgé tout au plus de vingt ans. Il avait reçu une balle qui lui avait fracassé le crâne. Au Bourget, dès les premiers coups de feu, le lieutenant-colonel, le commandant, le capitaine adjutant-major, un capitaine et un lieutenant, tous du 10e bataillon de la mobile de la Seine furent mis hors de combat. Le commandant M. Gémy, blessé très-grièvement, avait été nommé à son grade avant hier, en même temps que chevalier de la Légion d'honneur.

Nous rencontrons un convoi de prisonniers qui sont conduits à St-Denis, dans la caserne dite l'ancien couvent des Ursulines. Ce sont des hommes splendides comme taille. Presque tous ont leurs livrets, un seul conserve son casque, on dit que ce sont des Poméranens. Une chose remarquable, c'est que, prisonniers ou blessés prussiens, aucun ne veut prendre de nourriture sans avoir consulté de la voix ou du regard, son chef supérieur.

22 décembre, 6 h., s.
La journée d'hier n'est que le commencement d'une série d'opérations.

Elle n'a pas eu et ne pouvait guère avoir des résultats définitifs; mais elle peut servir à établir deux points importants; l'excellente tenue de nos bataillons de marche engagés pour la première fois qui se sont montrés dignes de leurs camarades de l'armée et de la mobile; et la supériorité de notre nouvelle artillerie qui a éteint complètement les feux de l'ennemi.

Si nous n'avions pas été contrariés par l'état de l'atmosphère, il n'est pas douteux que le village du Bourget serait resté entre nos mains.

A l'heure où nous écrivions, le général Roncière sur l'attaque du Bourget:
Le vice amiral, commandant en chef, au gouverneur de Paris, au fort d'Aubervilliers.

Conformément à vos ordres, nous avons attaqué le Bourget ce matin.

Le bataillon des marins et le 188e sous l'énergique direction du capitaine de frégate Lamothe-Hesset, ont enlevé la partie nord du village, en même temps qu'une attaque menée vigoureusement par le général Laveignat dans la partie sud se voyait arrêtée, malgré ses efforts, par de fortes barricades et des murs crénelés qui empêchaient de dépasser les premières maisons dont on s'était emparé.

Pendant près de trois heures, les troupes se sont maintenues dans le nord du Bourget, jusqu'au delà de l'église, luttant pour conquérir les maisons une à une sous les feux tirés des caves et fenêtres et sous une grêle de projectiles.

Elles ont dû se retirer, leur retraite s'est faite avec calme.

Simultanément une diversion importante était effectuée par les 10e, 12e, 13e et 14e bataillons des gardes mobiles de la Seine et une partie du 62e bataillon de la garde nationale mobilisée de St-Denis, sous le commandement supérieur du colonel Daubemont.

Enfin, au même moment, le 68e bataillon de la garde nationale mobilisée de St-Denis se présentait devant Epinay, tandis que deux batteries flottantes numéros 1 et 4 canonnaient le village ainsi qu'Orgemont et le cygne d'Enghien qui ripostaient vigoureusement.

Nos pertes sont sérieuses, surtout parmi le 134e et le 138e.

Bien que notre but n'ait pas été atteint, je ne saurais assez louer la vaillante énergie dont nos troupes ont fait preuve.

Cent prisonniers prussiens ont été ramenés du Bourget.

LES INFORMATIONS

Le conseil d'enquête relatif aux capitulations de Strasbourg et de Metz est définitivement constitué.

Il se compose de MM. le maréchal Baraguey-d'Hilliers, président, et les généraux de division Foltz, Grosbon, de Martimprey et Pourcel, membres.

Le ministre de l'intérieur a décidé que M. Agulhon, chargé du bureau de la justice militaire au ministère de la guerre, remplirait près ce conseil d'enquête les fonctions de secrétaire, sans voix délibérative.

M. le général de Loverdo a donné sa démission, pour raison de santé, des fonctions de directeur des pontons, le 25 décembre.

Le général Bourbaki, qui était allé à Nevers pour se rendre compte de l'état de défense de la Nièvre et des lieux environnants, est revenu dans nos environs.

On dit qu'il est très satisfait de sa visite à Nevers.

On constate que dans l'armée du prince de Rouss, qui opère du côté d'Auxerre, il y a des hommes de tout âge, depuis seize jusqu'à cinquante ans, et beaucoup de myopes.

Les communications télégraphiques par terre sont rétablies entre Bordeaux et Lille.

Une flotte de transports à vapeur armée précipitamment à Brest pour une destination inconnue. On cite parmi les navires disposés pour cette mission: l'Aube, le Finistère, la Saône et l'Yonne. Les équipages de ces grands transports-écuries seront complétés sur pied de guerre, et on installe à bord des aménagements pour loger un nombreux personnel de matelots fusiliers, ainsi que de forts détachements d'artillerie et d'infanterie de marine.

Une forte division navale cuirassée, composée des frégates Valeureuse et Invincible, de plusieurs batteries flottantes et de toute une escadrille de chaloupes canonnières blindées, a été concentrée au Havre qui est dans un état de défense formidable. Ces forces navales surveillent également l'embouchure de la Seine, dont les deux rives sont vigoureusement défendues.

Des lettres du Havre annoncent, dit la Province, que l'on fait d'immenses préparatifs pour la réception des Allemands. Les gardes nationales et mobiles accourent de tous les points; mais la défense réelle de la ville se trouvera dans les deux vaisseaux de ligne arrivés de Cherbourg, et de dix mille soldats de marine attendus de Brest.

On assure que les Prussiens auraient placé sur la butte de Picardie à Versailles, à l'entrée du boulevard de la Reine, une énorme pièce de canon dont la portée ne serait pas moindre de 9,500 mètres et qui serait destinée à battre le Mont-Valérien. Mais, à ce propos, il convient de ne pas oublier que cette forteresse est elle-même munie d'un canon plus formidable encore, puisqu'il porte à 10,000 mètres, et pourra, par conséquent, éteindre le feu de la pièce prussienne.

On emploie nos compatriotes prisonniers en Allemagne à extraire le charbon des mines.

Ne pourrait-on pas envoyer les Prussiens

DE LA RONCIÈRE.

On compte beaucoup sur la diversion puissante qu'effectue en ce moment le général Bressolles dans l'Est.

Le général Ducrot est seul initié au plan du général Trochu et il en a guère les meilleurs résultats.

tombés entre nos mains en Algérie, où on leur ferait défricher, cultiver, ensementer pour l'année prochaine de grandes étendues de terrain?

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU LOT

ARRÊTÉ DU PRÉFET.

Le Préfet du département du Lot, Vu l'avis de la Chambre des avoués ; Vu l'article 23 du décret du dix-sept février mil huit cent cinquante-deux, ainsi conçu : « Les annonces judiciaires exigées par les lois, pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats, seront insérées, à peine de nullité de l'insertion, dans le journal ou les journaux de l'arrondissement qui seront désignés, chaque année par le Préfet ; » A défaut de journal dans l'arrondissement, le Préfet désignera un ou plusieurs journaux du département. Le Préfet réglera en même temps le tarif de l'impression de ces annonces. »

Art. 1er. — L'insertion des annonces judiciaires et administratives prescrites par le droit civil, les codes de procédure ou de commerce et par les lois spéciales, pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats, ainsi qu'en exécution des lois du vingt-un mai mil huit cent trente-six et trois mai mil huit cent quarante-un, sera libre, à l'avenir, et pourra avoir lieu, au gré des parties, dans les divers journaux publiés dans le département.

Art. 2. — Le tarif du prix d'impression est fixé à vingt-cinq centimes par chaque ligne de trente-quatre lettres, caractère gaillarde, l'z pris pour type de justification, et à vingt-huit centimes par ligne de quarante-cinq lettres et au-dessus.

Art. 3. — Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à soixante-quinze centimes.

Art. 4. — Devront être insérés gratuitement dans les journaux les annonces et publications qui seraient nécessaires pour la validité et la publicité des contrats et procédures dans les affaires suivies par application de la loi des vingt-neuf décembre, sept décembre mil huit cent cinquante et vingt-deux janvier mil huit cent cinquante-un, sur l'assistance judiciaire.

Art. 5. — Le présent arrêté, exécutoire à partir du premier janvier mil huit cent soixante-onze, sera inséré au Recueil des actes administratifs et dans les divers journaux publiés dans le département.

Signé : E. BÉRAL. Le secrétaire-général, BOUDOUSQUÉ.

DISSOLUTION des Conseils généraux

Intérieur à Préfets.

La délégation de la Défense nationale, Considérant que les Conseils généraux élus sous l'empire, avec l'attache de la candidature officielle, en vertu d'une loi qui donne à leur mandat une durée de neuf années, constituent une représentation départementale en opposition complète avec l'esprit des institutions républicaines ;

Considérant dès lors que la dissolution des Conseils généraux doit suivre celle du Sénat, du Corps législatif et des Conseils municipaux,

Décète :

Art. 1er. — Les Conseils généraux sont dissous.

Art. 2. — Les préfets constitueront d'urgence et provisoirement des commissions

départementales qui devront organiser les budgets des départements et parer aux nécessités des services.

Ces commissions seront formées, dans chaque département, d'un nombre de membres égal à celui des cantons.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Bordeaux, le 24 décembre 1870. Ad. CRÉMIEUX, L. GAMBETTA, GLAIS-BIZON, L. FOURRICHON.

Circulaire de Bordeaux

du 27 décembre 1870.

Guerre à généraux, commandants de divisions et subdivisions militaires et commandants de dépôts de recrutement.

Les engagements volontaires sont autorisés pour les régiments de génie dans les conditions prescrites par la loi et les règlements en vigueur.

Par décret à la date du 17 décembre 1870 du général Trochu, commandant l'armée de Paris :

M. Charles Gleizes, de Cahors, lieutenant au 24e régiment de marche, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite le 30 novembre à la bataille de Champigny.

Malheureusement, ce brave officier a reçu quatre blessures, dont deux assez graves à la poitrine et à la main droite.

Si les vœux personnels que nous formons du plus profond de notre cœur, si ceux de toute une ville sont exaucés, les jours de notre jeune compatriote, inscrit déjà sur le livre d'or de l'honneur et de la vaillance, — à peine âgé de 23 ans, — seront précieusement conservés à la Patrie, à sa famille.

Le frère du jeune chevalier, lieutenant de chasseurs à pied, est tombé sur le champ de bataille de Sedan, grièvement blessé, et a préféré la captivité à la capitulation.

Ainsi que nous le faisons pressentir récemment, il résulte d'une circulaire du ministre de la guerre, en date du 20 décembre courant, que, en exécution du décret du 14 décembre, il y a lieu de renforcer les régiments de mobiles, ceux qui sont à Paris exceptés, au moyen de contingents tirés de la garde nationale mobilisée, hommes, avec des mobilisés du département, et rendez-moi compte. Le chiffre de 1,400 hommes est absolu, quelque mutation qu'ait subie antérieurement l'effectif du dépôt. »

Par une décision toute récente, le gouvernement, confirmant ses instructions des 15 et 20 octobre dernier, maintient à l'égard des maires et présidents de commissions municipales l'exemption du service de la garde nationale mobilisée. Quant aux adjoints, la circulaire du 15 octobre demeure seule applicable ; ils sont soumis à la mobilisation, à moins qu'ils ne remplissent par intérim les fonctions vacantes de maire.

Pendant la durée de la guerre si les publications exigées par les articles 63, 61 et 160 du Code civil ne peuvent être faites aux domiciles indiqués par les articles 160, 167 et 168, ou s'il n'est pas possible de produire la preuve qu'elles ont eu lieu, la déclaration de cette impossibilité sera faite dans l'acte de mariage par les futurs conjoints et par les personnes dont le consentement est requis.

L'acte de notoriété énoncé à l'article 70 pourra être délivré par le juge de paix de la résidence de l'un des futurs conjoints.

Nous apprenons avec plaisir que M. Muzarelli, employé chez l'ingénieur en chef M. Lavoisot, pendant la construction du chemin de fer de Cahors à Libos, vient d'être nommé par décret en date du 3 décembre, lieutenant au premier corps du génie.

M. le docteur Clary, fils, est nommé chirurgien-major de la Garde mobilisée du Lot.

Nous applaudissons sincèrement à cette nomination qui assure à nos jeunes combattants des soins éclairés. M. le docteur Clary a déjà fait en qualité d'aide-major la campagne d'Italie.

Le jeune major s'occupe, nous assure-t-on, de la formation d'une Ambulance.

Nous sommes certain que ce projet sera secondé par l'administration et mieux encore par les généreuses populations du Lot.

Les fêtes de la Noël ont été célébrées dans toutes les Eglises avec le plus profond recueillement et plus de foi que d'habitude s'il est possible. A côté de la France qui combat, il y a aussi la France qui prie pour le salut de la Patrie.

Le froid sévit avec une violence extrême, le thermomètre marquait ce matin, 14° au-dessous de zéro.

La neige tombée dimanche couvre encore, glacée, les rues et les toits.

Légion étrangère à Cahors

Nous avons actuellement dans nos murs le dépôt d'une légion étrangère qui va se reformer, à ce qu'on assure, à Cahors, pour atteindre le complet de 2000 hommes.

On sait qu'elle résistance magnifique ont opposée ces braves soldats, à la première occupation d'Orléans.

Le noyau de ce corps est déjà logé à la caserne de Labarre, et se compose de soldats de différentes nationalités.

On y voit des Belges, des Suisses, des Italiens, des Espagnols, des Portugais, etc. On sait que les insulaires étaient extrêmement nombreux dans l'armée des Etats Unis, pendant la guerre de sécession.

On assure qu'il y avait plus de 100,000 hommes de cette nationalité dans les différents régiments de l'Union, et plusieurs brigades n'étaient formées que d'Irlandais exclusivement.

Ces insulaires ont un patois tout particulier qui semble avoir quelque rapports avec le phénicien, à ce qu'en disent quelques érudits.

Ce qui est certain, c'est que, dans cet idiôme, pour dire : Langue irlandaise, on dit : Béarn-Phéni, et les Irlandais sont des phéniants.

Dans la guerre américaine, les chefs des Irlandais, comme aujourd'hui les chefs de nos francs-tireurs, employaient souvent le patois du pays.

On entendait alors sur le champ de bataille, des cris de guerre : Phéniants huzza ! huzza ! et les champs nationaux.

Après la guerre, le nom de phéniants ou féniants resta aux soldats irlandais licenciés. — Ce nom frappa les parisiens, on en demanda l'explication à un homme de lettres de Paris, comme cela arrive souvent, plus spirituel qu'érudit.

Ce mot, dit-il, vient de ce que ces hommes, licenciés après la guerre, ne veulent pas travailler, ce sont des féniants, ou bien, comme dit le peuple de Paris, des féniants.

Le bon mot fit fortune, le public parisien se contenta de cette explication, et se tint pour satisfait.

Cependant celui qui connaît tant soit peu le peuple d'Irlande sait bien à quoi s'en tenir, car il a pu se convaincre que ces insulaires sont de braves soldats, aussi laborieux que vaillants, et attachés à la religion catholique.

Nous souhaitons beaucoup que la République française puisse avoir dans ses rangs autant de phéniants qu'en avait la République américaine, cela nous rappellerait les célèbres brigades irlandaises du temps de Louis XIV et de Louis XV, qui ont rendu tant de services à la France dans la glorieuse bataille de Fontenay et sur tant d'autres combats meurtriers.

J. MALINOWSKI.

En mettant sous presse, nous apprenons que tous les hommes valides de la légion étrangère, partent ce soir par le train de cinq heures.

Parmi les familles qui ont le plus glorieusement payé leur tribut à la défense du pays, nous aimons à citer la famille de Labarrière de Saint-Céré (Lot). Trois fils de cette honorable famille se sont trouvés en même temps sous les drapeaux de la France, et deux ont déjà succombé !

Le sucre monte toujours. On parle maintenant de 1 fr. 50 la livre. Il serait bon, à la fin, de savoir le vrai motif de cette augmentation. On nous signale une pauvre femme, ayant un enfant au lit malade, qui a couru quatre magasins sans pouvoir trouver une demi-livre de cette denrée pour sucrer la tisane ordonnée par le médecin à son cher petit. Est-ce la mauvaise volonté de la part de certains vendeurs ? Nous nous refusons à le croire, par respect pour l'humanité. Mais alors, est-ce que le sucre fait défaut ? Les raffineries de Nantes et de Bordeaux travaillent toujours pourtant, et il arrive chaque jour du sucre étranger. Encore une fois, qu'est-ce que cela veut dire !

sur la cité de Minerve. Le fait était faux. Les quatre espions prussiens en question, ont été arrêtés à Nevers et ils ont été dirigés sur notre ville par le train de Capdenac. On les a écroués à la maison d'arrêt. Néanmoins, leur passage à Toulouse n'est pas resté inaperçu. Ces bandits ont été escortés, de la gare à la prison, par une foule nombreuse, poussant des cris : à mort ! Espérons que ces espions recevront bientôt le châtiment qu'ils méritent !

Le Messager d'aujourd'hui annonce la mort de M. Roustan, recteur de l'Académie de Toulouse.

Avis.

Le sieur Marcellin Lacassagne, maître de l'hôtel du Palais National, à Cahors, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'à partir du 1er janvier 1871, il cessera de servir à manger ; son Etablissement restera hôtel garni. Comme par le passé, M. Marcellin, se fera un plaisir d'être agréable à ses clients, pour commissions, renseignements, et expéditions.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 5 au 10 décem. 1870.

- Mathématiques élémentaires. Instruction religieuse. 1 Miquel, 2 Guéguen. Philosophie. id. 1 Tardieu, 2 Escrouzailles. Mathématiques préparatoires. id. 1 Constanty, 2 Basset. Rhétorique. Instruction religieuse. 1 Gilles, 2 Deloncle A. Mathématiques. 1 Painchenat, 2 Gilles. Seconde. Instruction religieuse. 1 Deloncle F, 2 Combarieu. Troisième. Histoire. 1 Largeteau, 2 Barancy. Quatrième. Thème grec. 1 Imberties, 2 Rives. Cinquième. Instruction religieuse. 1 Combarieu, 2 Dentraygues. Anglais. 1 Brassac, 2 Calmels. Sixième. Instruction religieuse. 1 Séguela, 2 Pradel. Septième. Version. 1. Albert, 2. Grépon. Huitième. Calcul. 1. Peyrissac, 2. Verdier. Classe préparatoire. Première division. Histoire. 1. Bonnet, 2. Verdy. Deuxième division. id. 1. Francés, 2. Pasquet. Troisième division. id. 1. Grosjean, 2. Thérié Léon. Enseignement secondaire spécial. Deuxième année. Physique. 1. Roux, 2. Bouygues. Première année. id. 1. Carlin, 2. Gasc. Année préparatoire. Instruction religieuse. 1. Alliet, 2. Conty. Le Proviseur, RICHARD.

Langues vivantes.

Au moment où l'utilité des langues vivantes devient tout à fait évidente, nous engageons nos concitoyens à profiter, dans l'intérêt de leurs enfants, des bonnes leçons de notre collaborateur M. Malinowski chargé des cours d'allemand et d'anglais au Lycée de notre ville, professeur depuis trente-deux ans, à l'Université de France et auteur de plusieurs ouvrages sur la grammaire et la philologie. M. Malinowski s'est formé une méthode pratique, propre à lui par laquelle il peut conduire sûrement l'élève dans l'étude des langues allemande, anglaise, italienne et espagnole, vers le but désiré qui est, avant tout, d'entendre ces langues et de les parler car, si on apprend les langues an-

Leçons d'Allemand, d'Anglais, d'Italien et d'Espagnol de M. MALINOWSKI, professeur au Lycée de Cahors, Quai Bullier, Maison Cossé. Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernières nouvelles

On communique à l'Echo de l'Ardèche une lettre datée de Vienne (Autriche), et signée par un ingénieur français en résidence dans ce pays. Nous en extrayons textuellement le passage suivant :

« Si la France résiste comme elle l'a fait depuis un mois elle est sauvée. C'est une question mathématique.

Dans la Prusse orientale on appelle et on expédie à coups de corde et à force de menaces la classe de 46 ans.

Le pays commence à douter des victoires qu'un lui annonce tous les jours. On a illuminé deux ou trois fois pour la prise de Paris.

J'ai vu des lettres de soldats allemands de l'armée de Paris, disant qu'ils ne peuvent plus continuer à vivre ainsi. »

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE LÉON DELRIEU Sur les Boulevards, en face la Mairie. CAHORS DÉBIT DE Poudre de Chasse FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT. Gâchettes, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc. TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

MAL DE DENTS Guérison instantanée par la SYRÉTHRINE LAHASUSINS. 1,50 le flacon. Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien ; à St-Céré, chez M. Lafonpharmacien. VÉSICATOIRE et PAPIER d'Albespeyres Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur. CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les natures ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES Cires jaunes et blanches Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs CIERGES pour 4e COMMUNION BOUGIES pour LES EGLISES EMILE VARGUES A GOURDON Avis à MM. les Curés. Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. — Prix modérés. — FABRICATION SUPERIEURE

ALTÉRATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graipe les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C°, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON.